

RENTRE, TÉMOIGNER, AIDER : LE PARCOURS DE GENEVIÈVE DE GAULLE

- Travail individuel (≈ 120 mn) -

Objectif : comprendre le chemin choisi par Geneviève de Gaulle à l'issue de son expérience concentrationnaire.

ÉTAPE N°1 : ANALYSER ET INTERPRÉTER DES DOCUMENTS

(🕒 10-15 mn)

a) Lisez les documents suivants.

Compétences travaillées

- Analyser et comprendre un corpus documentaire : j'extrais et j'exploite et des informations en croisant les documents.
- Écrire : j'adopte des stratégies et des procédures d'écriture efficaces, et j'argumente.

Rentrer, témoigner, aider : le parcours de Geneviève de Gaulle

Étudiante au moment de l'armistice, Geneviève de Gaulle, nièce du général de Gaulle, s'engage dans la Résistance dès l'été 1940. Arrêtée le 20 juillet 1943, à l'âge de vingt-deux ans, elle est emprisonnée à Fresnes, puis déportée dans le camp de concentration de Ravensbrück le 30 janvier 1944. Après la libération du camp par les Soviétiques en avril 1944, elle retrouve son père en Suisse. Elle s'y rétablit pendant quelques mois, y multiplie les conférences sur l'univers concentrationnaire et participe à la création d'une maison de convalescence pour les déportés.

« C'est à une importante manifestation d'amitié franco-suisse que nous avait convié hier soir la Fédération des étudiants de l'Université et le Club des étudiants étrangers avec la collaboration de la Colonie française de Neuchâtel. Devant une salle comble, ornée de drapeaux français et suisses, l'estrade étant elle-même occupée par une partie du public, Mlle Geneviève de Gaulle, nièce du chef du gouvernement provisoire de la République française, et fille de M. Xavier de Gaulle, consul général de France à Geneviève, parla de l'enfer du camp de Ravensbrück.

Dès ses premiers mots, cette jeune fille gracieuse, mais d'une étonnante maturité d'esprit allié à une extrême sensibilité, nous a ému et nous a remué le cœur. Sa voix chaude et vibrante, dans le ton le plus simple, son récit discret, mais implacable et sans détours ont fait des auditeurs une foule plus qu'attentive : une masse troublée et quasi torturée. Comme nous l'entendions dire à la sortie, « c'est encore pire que ce que l'on nous a dit ! » Oui, un récit comme celui qu'a fait Mlle de Gaulle sera toujours plus atroce que n'importe quel compte rendu. »

L., « L'enfer du camp de Ravensbrück », *FAN - L'express*, 14 juin 1945.

« Mlle Geneviève de Gaulle a connu l'épouvante et la désolation des camps de concentration allemands, et depuis sa libération, en dépit d'une santé fragile, elle cherche à renseigner le public sur les conditions de vie et de mort de tant de malheureux qui ne sont plus là pour apporter leur témoignage. (...)

Quelques-unes de ses compagnes de captivité ont trouvé, grâce à son dévouement, une maison d'accueil à Montana, où dans la paix enfin recouvrée, elles reprendront goût à l'existence. (...)

Il faut, pour sonder l'abîme, interroger les rescapées. Nous l'avons fait, et tandis qu'elles évoquaient sans passion leur long calvaire, en des mots dépouillés, nous étions saisis de vertige. (...)

La maison, le home français du « Mont Paisible », est avenante et claire. (...)

Les chambres à un ou à deux lits sont simples mais agencées avec goût. Quant au réfectoire, il permet aux compagnes de Mlle Geneviève de Gaulle de se serrer les coudes...

Petit, mais intime.

Et puis le paysage...

Toute la douceur de la terre et du ciel apporte une consolation à ces femmes qui pendant des années

n'ont connu que la dureté de la nature et la bestialité des hommes.

La population a répondu d'un élan unanime à l'appel de Mlle Geneviève de Gaulle. Elle a envoyé en quinze jours, 600 kilos de vivres à Montana et certains donateurs se sont privés de coupons précieux en faveur du home. (...)

J'ai vu deux de ces pauvres femmes éclater en sanglots en découvrant ainsi des épingles à cheveux, du fil et des aiguilles.

Ces objets qui nous sont à tel point familiers que nous n'y prenons plus garde évoquaient en leur esprit le temps où elles étaient heureuses.

Le foyer leur devenait présent.

C'est que leurs bourreaux s'étaient ingéniés à les avilir, à les fondre indistinctement dans un troupeau humain courbé sous les coups, à les dépouiller de leur personnalité. (...)

Les voilà réintégréées enfin dans la vie, elles qui ont enduré les pires tortures physiques et morales. »

A.M., « Retour de l'enfer des camps », *Le confédéré*, 7 septembre 1945.

b) A l'aide des documents et de vos connaissances, expliquez pourquoi le témoignage de Geneviève de Gaulle est précieux pour ses contemporains et les historiens, puis les limites de tout témoignage.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

c) Comment Geneviève de Gaulle aide-t-elle les déportées ?

.....

.....

.....

.....

.....

d) Comment la population suisse réagit-elle vis-à-vis des déportées d'après les documents extraits de la presse helvétique (= journaux suisses) ?

.....

.....

.....

.....

.....

e) Question facultative : Pourquoi la Suisse est-elle un pays idéal pour la convalescence des déportées ?

.....

.....

.....

ÉTAPE N°2 : DISSERTATION (🕒 90-105 mn)

Vous traiterez au choix l'un des trois sujets suivants.

Sujet A : La mémoire impose-t-elle des devoirs ?

Sujet B : Notre existence est-elle guidée par des valeurs ?

Sujet C : Vivre et exister, est-ce la même chose ?